

A l'origine des Robin de Barbentane.

Outre les Evêques puis Archevêques d'Avignon, quelques familles eurent le titre de « Seigneur de Barbentane ».

Trois d'entre elles sont largement les plus connues, à savoir les « Mondragon », aujourd'hui disparue, les Robin et les Puget dont la descendance est présente pour les deux.

Nous nous proposons de rapporter ici comment Etienne I de Robin, seigneur de Graveson, fils de Pierre Robin qui fut médecin du Roi René, en vint à acquérir en 1487 et à transmettre à son fils, Etienne II, une part de seigneurie de Barbentane. Il fondait ainsi une longue et belle lignée familiale qui fera l'objet d'une suite ultérieure sur ce site.

Cette longue et belle histoire est due à Denis Martin et Joseph Petit.

Pierre ROBIN 1410 env. - 1484 ou 85
Médecin du Roi René et sgr de Graveson

(Etienne I 1460-1524 ou 25)
sgr de Graveson et acquéreur cosgrie de Barbentane

(Etienne II X deux fois 1490-1568)

(Antoine I +1588
ainé de X1 <---- sgrie Grav. indivis, cosgrie Barb. à P.Antoine 1583 -----> aîné de X2)

(Paul-Francois I) (Alexandre) (Richard I) (Paul-Antoine II)
 1574-1644 1570-1647 X 1599 OM Gd Prieur de
 (----- sgrie de Grav. en indivis -----) cosgr de Barb Toulouse +1674

(Antoine II) (Louis) (Francois)
 1614-1661 1608-1657 1600-1685
 * devient seul Sgr de Grav. * cède cosgrie de Grav. cosgr de Barb.
 et vend tout à d'AMAT 1660 à Antoine II en 1648

Paul-Francois II 1656-1729 (Paul-Antoine III +1684)
 X J. de MOTTET sgr de la Ramière de Barb.
sgr de Beauregard dit qqf « Graveson » dit « M. de Graveson » X 1660 M.de PUGET

(Henri-Joseph) (Cl. J. Baptiste) <-----X 1723 sa cousine-----> (Marie-Thérèse)
 cadet 1710-94 aîné 1687-1760 sans postérité 1673-1768
 X B. de FAUCON héritage pour H. Joseph sans alliance
 cosgr de Barb.
 + 1730
 « Mi de Barb. »

(Etienne) (Etienne-Claude)
 Off. de dragons Cap. de vaisseau
 1757-1832 1764-1827
 X DELGLAT s/p X GIRAUD
 (Etienne-Léon) (Louis-Antoine)
 1810-78 1812-69
 X GALIFFET

(Noemie X 1861 Gal d'ANDIGNÉ)

Histoire des ROBIN

De GRAVESON et de BARBENTANE

Par Denis MARTIN et Joseph PETIT

Génération I

Pierre ROBIN

1410 env. - 1485 ou 1486

Médecin de Charles VII, Roi de France
Médecin du Cardinal Pierre de FOIX, légat du Pape
Conseiller de la Ville d'Avignon

Conseiller et Médecin du Roi René.

Seigneur de Graveson

Fondateur de la famille des ROBIN en Provence

Il est de juste tradition de placer Noble Pierre ROBIN, médecin du Roi René au XV^{ème} s. au sommet de la belle descendance dont il est l'auteur. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y eut un « avant Pierre ROBIN », avec ses légendes, et... son unique vérité que nous nous efforcerons de cerner au mieux. D'où viennent donc les ROBIN ?

Place d'abord à la légende !

LA CHENAYE DESBOIS, en son nobiliaire, rapporte l'existence d'une famille « ROBINI » qui aurait vécu à Rome au X^{ème} siècle « avec éclat et splendeur » et aurait donné naissance à Guy ROBIN parti en croisade avec Philippe-Auguste. Guy ROBIN serait mort à son retour, aurait été inhumé à Vienne en Dauphiné et il serait écrit sur sa tombe « *ci git le preux chevalier Guy ROBIN, dit l'Italien, 1229* ». TISSERON (1), ce n'est qu'une hypothèse un peu hardi, n'hésite pas à en faire une tige d'ensemble d'où aurait émergé les rameaux écossais, angevins, poitevins, provençaux, comtadins et languedociens.

D'autres (2), ont rapporté l'existence d'un Robin CANOLLE, originaire d'Ecosse, enrôlé en 1248 sous la bannière du Duc d'Anjou, frère de Saint LOUIS et qui aurait suivi les VII^{ème} et VIII^{ème} croisades. Au service de Philippe le Hardi en 1289 il aurait eut un fils auquel le Duc d'Anjou aurait offert la seigneurie de la Thibaudière, aux confins du Poitou et de l'Anjou, avec pour armoiries un écusson « *de gueules à deux clefs d'argent en sautoir surmontées de la coquille de Saint Jacques et accompagnées de trois triolets d'or* ». La famille des ROBIN DE LA TREMBLAYE, apparentée aux ROBIN de Graveson et Barbentane, a conservé ces armes.

Par ailleurs, la similitude de nom nous y incite et pour être exhaustif, nous notons qu'un généalogiste a rapporté (3), l'existence d'une famille CANOLLE, nobles de Guyenne, qui considérerait elle même comme « *...bien douteuse, la tradition qui la ferait descendre d'un Robert KNOWLES (KNOLLE), chevalier anglais vivant en 1370* ».

De la même veine sans doute, un témoignage (4) qui ferait d'un certain Guillaume ROBIN, gentilhomme anglais venu s'établir en Bretagne vers 1230, la tige des ROBIN de l'Anjou (de la TREMBLAYE), du Poitou et du Languedoc.

Sans doute n'est il pas nécessaire de rajouter des commentaires, les légendes étant des récits merveilleux, parfaitement susceptibles d'avoir une part de vérité, mais dont le temps et l'imagination, en l'absence complète de documents historiques, peuvent avoir singulièrement modelé les contours.

(1) « Annales Historiques nobiliaires et biographiques », mensuel publié sous la direction de M.L. TISSERON (1861). On sait que TISSERON fit usage de textes préparés par Etienne-Léon de ROBIN vers 1850, ce qui lui valut quelques mémorables soucis (voir chapitre consacré à ce dernier).

(2) Notamment BOREL d'HAUTERIVE, annuaire de la Noblesse, 1854

(3) Woelmont de BRUMAGNE, notice sur les CANOLLE, famille dite éteinte en 1821, mais dont subsisteraient néanmoins, dit on, des CANAULE en Languedoc »

(4) Voir notes manuscrites (dossier ROBIN, bibliothèque du Musée ARBAUD à Aix, citant elles mêmes une « Histoire du Berry » par PALLET (1783) et le Dictionnaire de MORERI.

Un mystérieux « Henri-Joseph » de légende.

L'histoire qui suit, rapportée par Sebastien FONTAINE avec le lyrisme qui en fait souvent son charme parfois un peu désuet, nous a semblé si parfaitement intemporelle et au parfum mythique que nous préférons la ranger parmi les « légendes familiales » même si, en définitive, elle concerne peu ou prou l'un des nombreux ROBIN, chevaliers de Malte, qui sillonnèrent la Méditerranée et parcoururent la Terre Sainte.

Or donc, en Palestine, un fier chevalier du nom d'« Henri-Joseph » (1), dans « *une mêlée terrible s'élança comme un lion sur le chef des sarrazins, haut comme une tour,.... combat de David et de Goliath, en corps à corps..... combat de géant dont le chevalier de Malte sortit vainqueur..... que ferais tu à ma place dit il au barbare qu'il tenait sous la pointe de son poignard ? je t'egorgerais sans merci lui fut il répondu ! eh bien infidèle, relève toi, moi chevalier chrétien , je te fais grâce !* »

De quelques erreurs et invraisemblances...

L'existence d'une famille ROBIN à Malaucène en Vaucluse est assez bien établie à compter du XVI ème siècle mais son rattachement aux hypothétiques « ROBINI » évoqués plus haut est très suspect et ce n'est aucunement la présence supposée en son sein au XV ème s. d'un Pierre ROBIN, « *qui donna dans la médecine* » selon LA CHENAYE DESBOIS, qui peut être exploitée, comme le fait un peu abusivement TISSERON, malencontreusement repris par un historien de Malaucène, pour faire de ce Pierre la souche des ROBIN de Graveson (2)

Felix BRUSSET (3) sur les familles de Malaucène ne retient pas la possibilité du lien entre ces ROBIN et ceux de Graveson. Nous sommes bien en accord, sur ce point, avec un manuscrit aux sources, par ailleurs, et souvent, plus que suspectes ! Relevons aussi l'erreur de LA CHENAYE DESBOIS quand il attribue les mêmes armes aux deux familles. Il semble bien que les ROBIN de Malaucène ont eu un certain penchant, faute d'une noblesse bien claire, à vouloir se rattacher à ceux de Graveson et Barbentane.

Reste enfin l'hypothèse, évoquée par certain, suivant laquelle Pierre ROBIN, serait le descendant d'une famille non noble de Graveson et le fils d'un Jean qui aurait été Notaire du lieu. Malgré le soutien que lui apporte le rédacteur anonyme de la notice déjà citée et déposée au musée ARBAUD, il ne faut accorder à cette supposition qu'un bien mince crédit : elle trouve sans doute son origine dans le fait que Pierre eut un fils Jean qui fut en effet Notaire en ce pays ; par ailleurs les tenants de cette thèse soulignent que le double anoblissement dont Pierre fut l'objet, par ses études de médecine d'abord, et par le Roi René plus tard, signifie qu'il ne l'était pas auparavant. Cet argument ne nous paraît pas convaincant, le Roi lui même ayant fait allusion explicitement à la noblesse poitevine originale ; nous y reviendrons plus loin.

Il est par contre bien établi qu'il existait dans l'ouest de la France deux familles ROBIN, l'une originaire de Bretagne, l'autre du Poitou et Anjou, et dont une souche commune, antérieure au XV ème s. est plausible.

(1) Il faut exclure qu'il puisse s'agir du seul Henri-Joseph de ROBIN connu de nous (1710-94)

(2) F. et A. SAUREL dans leur « Histoire de Malaucène » (1882) revendiquent sans aucun fondement ce lien à partir du texte de LA CHENAYE DESBOIS.

(3) 1 J 538, Archives Départementales du Vaucluse, 1920 env.

De la vraie origine de Pierre ROBIN, médecin du Roi René.

Nous considérons comme très hautement probable l'origine poitevine et angevine de la famille des ROBIN et un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Cabinet d'HOZIER) (1) apporte à ce sujet des précisions convaincantes se recoupant bien avec le testament de Pierre ROBIN fait en Provence en 1483.

Vers la fin du XIV^{ème} siècle vivait à Angers en la cour de Jean, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, Comte du Maine et de Provence, un certain « *Pierre ROBIN, écuyer, seigneur de la Thibaudière (2) vers le pays de Pouzauges au bas Poitou, par un seigneur de BAUDRY.... mariée à Demoiselle Aubine de MASCON, fille aînée du seigneur de la Grasse de Mascon en Villevesque, près le Mivoi en Anjou* »

En 1483 dans son testament en latin, Pierre nous apporte une précision géographique nouvelle sur ses origines en léguant sa part de biens familiaux à ses deux frères Guillaume et Jean survivants en Anjou et dits « *sortis de Possinare, paroisse de Castelanne Luchanchare, diocèse de Poitiers* ».

Les recherches entreprises notamment sur place (3) ont conduit à pratiquement éliminer « la Possonière » (canton de St Georges sur Loire à une dizaine km à l'ouest d'Angers), trop éloignée du diocèse de Poitiers. Elles privilégient par contre le site de Château-Larcher (commune de Marnay) à une quinzaine de km au sud de Poitiers) sur lequel se trouve une gentilhommière fort ancienne et une ferme nommée « La Possinière ». Ce lieu pourrait bien être le berceau de la famille, bien qu'il se situe à une centaine de km de Pouzauges, la famille aynat fort bien pu avoir deux domaines distincts.

Au sud est de Poitiers, près de Lussac les Châteaux, à Tercé exactement, il existe une « Thibaudière », mais aucune seigneurie connue de ce nom, pas plus qu'à Avention (qqs km au NO de Poitiers) où il y a les ruines d'un château ancien et une rue de la Thibauderie dans le vieux village.

Du mariage de Pierre I et de Albine de MASCON « *yssirent* » neuf enfants, sans doute vers 1400-1410, François, Guillaume, Olivier, René, Jehanne, Jehan, Emery, Pierre et un autre fils dont l'histoire n'a pas retenu le nom (document de 1578 recopié d'après un original du Cabinet d'HOZIER, archives de la famille ROBIN, Saône et Loire)

* François, l'aîné, fut seigneur de la Thibaudière mais sa lignée s'éteint peu après avec son petit fils qui n'eut qu'une fille et la seigneurie fut fondue en une autre.

* Guillaume, maître arbalétrier sous Louis II de Sicile fit bâtir une maison à Angers. Il eut notamment un fils, Guillaume II, marié à Magdeleine MICAUD d'origine provençale.

(1) Réf.292 dos 8000 2 258 63367. « Mémoire extrait en la ville d'Angers des charges et titres de divers particuliers d'Anjou, autrefois résidant en Anjou, touchant la race et la noblesse des ROBIN d'Anjou, fait au mois d'août 1578 »

(2) Les enquêtes de noblesse pour l'Ordre de Malte, fréquentes chez les ROBIN, mentionnent elles aussi, et souvent, Pierre 1er du prénom, seigneur de la Thibaudière, comme père probable de Pierre, médecin du Roi René. Par exemple, pour l'admission comme Page de la Grande Ecurie de Richard de ROBIN, il est fait état de cet ancêtre Pierre, seigneur de la Thibaudière. (BN, Cab. d'HOZIER, 292, dossier ROBIN 8007, p. 8 et 9)

(3) Enquête menée sur place par J.PETIT et l'abbé LINSOLAS

- * Olivier fut sans postérité.
- * René fut capitaine du château de Rochefort sur la Loire pour le seigneur de la TREMOUILHE.
- * Jehanne fut mariée à Jean de BROUILLON, longtemps en Italie avec le seigneur de GUISE
- * Jehan fut prêtre et chanoine
- * Emery suivit Louis III de Sicile à Naples
- * **Pierre suivit aussi ce Roi auquel succéda, quand il mourut en 1434, son frère René qui devint le célèbre « bon Roi René ». Pierre était dit on « fort avancé en lettres » et résida en Provence. C'est à lui qu'est dédié ce chapitre.**
- * N..... le dernier et jeune frère au prénom inconnu aurait suivi son frère Pierre ainsi que quelques « *affectionnés* ».

Les débuts dans la vie

Pierre, probablement né vers 1410, était donc le huitième enfant d'une famille de petite noblesse du Poitou. Nous ne savons rien de sa jeunesse, mais il est facile d'imaginer qu'elle ne fut pas facile tous les jours... La première trace que nous ayons de sa vie d'adulte nous est fournie par le document déjà cité qui nous dit ceci : « ... *Pierre ROBIN, écuyer lequel fut entretenu et fort avancé aux lettres, et lequel suivit le Roi de Sicile, Louis troisième de ce nom, auquel succéda le bon Roi René...* »

Nous avons ici deux précieuses indications : en effet Louis III d'Anjou avait été comme son père (1) atteint de la folie napolitaine et il mourut en ce pays en 1434, exténué par une guerre interminable. Pierre ROBIN était donc à ses côtés mais sans doute déjà plus attiré par les arts que par les armes. Les raffinements de la culture italienne n'ont pu que ravir notre jeune Pierre ROBIN et achever de le décider pour sa carrière. Nous perdons alors la trace de ses deux frères.

A la mort de Louis III, Duc d'Anjou et Comte de Provence, Roi de Naples et de Sicile, nous en sommes réduits à penser que Pierre ROBIN revint vers le midi de la France pour faire vers 1435 ses études de médecine à Montpellier dont il est un diplômé certain (*).

Lorsque le Roi René sortit en 1437 de sa longue captivité en Lorraine peut être participa-t-il à la désastreuse campagne napolitaine (1438-42) comme l'un des médecins du Roi, mais il n'en existe aucune preuve.

Les hasards de la vie, mais surtout les liens familiaux étroits entre le Roi de France Charles VII et son beau-frère le Roi René (2) firent que Pierre ROBIN vers 1440, devint aussi l'un des médecins du Roi de France. Sans doute était il présent aux côtés de ces grands personnages qui oeuvrèrent ensemble à Tours en 1444 pour négocier le retrait des anglais et se battre contre eux en 1448 pour reprendre le Maine.

(1) Louis II d'Anjou, mort en 1417, eut pour enfants :

- Louis III, qui lui succéda et mourut en 1434
- René qui succéda à son frère aîné et mourut en 1480.
- Charles Comte du Maine
- Marie, morte en 1463, fut l'épouse de Charles VII, Roi de France

(2) Voir acte de confirmation de noblesse de Pierre ROBIN par le Roi René (26/02/1479)

Pierre ROBIN et Jean CADARD

Jean CADARD fut une personnalité marquante de l'époque et il est très probable, qu'il eut un rôle important dans la carrière de Pierre ROBIN.

Jean CADARD fut dès 1414 médecin des « *enfants de France* » et particulièrement du futur Charles VII. Nettement plus âgé que Pierre ROBIN, puisqu'il teste en Avignon en 1447, Jean CADARD fut, dit-on, l'un des assassins de « Jean sans peur » au pont de Montereau (1419) et c'est sans doute pour le remercier et le mettre à l'abri que le Dauphin lui offrit la seigneurie de Beauvoir en Dauphiné. En 1422, à son avènement, Charles VII le recommanda chaudement aux syndics d'Avignon, cité ou CADARD vint se mettre à l'abri en 1423 au plus tard. Comblé d'argent, gérant une fortune immense et insolite, achetant maints immeubles et châteaux dans la région, prêtant de l'argent à la ville d'Avignon, au légat Pierre de FOIX, au Pape lui même, à la ville de Florence, à DUNOIS, à Jacques COEUR et à bien d'autres, Jean CADARD est souvent en Avignon, mais se déplace beaucoup (il est à Montpellier en 1427) et meurt en 1449. (1)

Son cheminement n'a pu manquer de croiser celui de son jeune confrère Pierre ROBIN et tout laisse penser qu'il l'a lui même poussé vers la carrière médicale. En effet Pierre ROBIN, habitant dans le voisinage de Jean CADARD en Avignon, est parfois témoin d'actes passés par ce dernier vers la fin de sa vie : en mai 1448, par exemple, il est associé à une affaire de prêt d'argent au Cardinal de FOIX. Dans d'autres cas on note la présence d'Antoine AMELHOTI, docteur ès-Lois, Conseiller de la ville, beau-père, ou futur beau-père, de Pierre ROBIN. (2)

Pierre ROBIN, médecin du Cardinal Pierre de FOIX et conseiller de la ville d'Avignon.

C'est en 1448 que nous avons les deux premiers jalons incontestables de la présence en Avignon de « *magistro Petro ROBINI, doctore in medicina* » : le 21 mai, il est témoin d'un prêt de 500 écus par Jean CADARD au Cardinal de FOIX, légat du Pape et le 12 mars de la même année, alors qu'il est médecin de ce légat, Pierre ROBIN est officiellement agrégé au corps de la faculté de médecine d'Avignon où il est admis comme « *maître enseignant* » avec son collègue Jean TEXTORIS. Il est d'ailleurs bien vite mis à l'épreuve comme expert auprès de lépreux supposés, mission d'expertise qui lui sera renouvelée deux ans plus tard à Tarascon et en 1454 dans les lupanars avignonnais. (3)

Le lien avec Pierre de FOIX n'est pas exclusif et Pierre ROBIN devient progressivement un conseiller fort recherché par les édiles avignonnais pour son autorité et ses liens avec le Roi de France, Charles VII, auprès duquel il est réputé avoir une grande influence. Nous voyons d'ailleurs Pierre ROBIN cité dans l'entourage du Roi de France en mai 1452 (4). C'est le temps, entre 1449 et 1453, où le Roi est très affairé à libérer la France du joug des anglais et la présence, peut être épisodique, de Pierre ROBIN à la cour est une certitude.

(1) Il existe toujours une maison « Jean CADARD », rue St Etienne à Avignon.

(2) Voir Dictionnaire biographique de ROMAN d'AMAT et Annales d'Avignon et du Comtat (1931-

32), article de PANSIER sur les CADARD en Avignon.

(3) Voir « cahiers de pratique médico-chirurgical, 3ème année, n° 7, novembre 1929, « la faculté de médecine d'Avignon au XIV et XV ème s. » par PANSIER, France médicale, 1911.

(4) Archives départementales du Vaucluse, AA 37.

En mai 1456, les syndics d'Avignon, gravement préoccupés par des problèmes de réparation du pont, de libre passage de bois et d'importation de blé du royaume, confient à ROBIN une mission auprès de la Cour de France alors à Lyon et dont il rend compte par quatre lettres aux syndics (1). En 1457 Pierre ROBIN est lieutenant d'Antoine AMELHOTI, assesseur de la ville d'Avignon. Entre 1458 et 1460, nous le retrouvons souvent comme « *assesseur des rues* » ou « *assesseur des syndics* ». Dès lors Pierre ROBIN n'enseigne que bien peu la médecine. La faculté connaît d'ailleurs une période de déclin évident (2), son collègue GUILLEN ne semblant pas lui non plus honorer le titre qui leur avait été donné.

Certains auteurs (3) laissent supposer que Pierre ROBIN fit encore partie de la nouvelle, et dernière expédition manquée (1459-63) que le Roi René fit faire par son fils Jean pour reprendre Naples. Si tel est le cas, Pierre ROBIN ne participera qu'au début de l'affaire.

En effet, en 1461 Charles VII, dont Pierre ROBIN était parfois médecin, meurt et Louis XI est fastueusement sacré Roi de France à Paris le 14 août 1461. Or, nous en avons la preuve, Pierre ROBIN est dans la capitale à cette date comme en témoigne une lettre aux Consuls d'Avignon, écrite par des envoyés avignonnais qui disent y avoir rencontré le sieur BOUCICAUT et maître Pierre ROBIN « notre agent à Paris ». (4)

L'importance de Pierre ROBIN auprès du Roi René apparaît bien dans ce simple détail : des devis de travaux faits en 1458 à la Ménitré, près d'Angers, dans une des demeures royales de la maison d'Anjou, font état de l'appartement du médecin Pierre ROBIN (5)

Les domiciles avignonnais de Pierre ROBIN

On ignore où habita Pierre ROBIN dans ses premières années avignonnaises, mais on sait que le 22 avril 1455, pour la somme de 200 florins, il acheta une maison sise entre la Petite Fusterie et la sorgue qui bordait alors les anciennes lices, maison qui pourrait bien être l'ancien collège de Sénanque (n°9 Petite Fusterie) ou bien une demeure adjacente.

Plus tard, vers 1460, en un temps où son titre de médecin officiel du Roi René aura conforté sa situation, Pierre ROBIN s'installera dans le quartier des « Trois Pilats », parfois dit de l'hôpital St Jacques. Cette maison, selon toute vraisemblance, est aujourd'hui disparue. Joseph GIRARD nous précise qu'il y avait là une sorte de halle où se faisait des distributions de secours aux pauvres sous une vaste toiture triangulaire. Pierre ROBIN habitera ce quartier assez souvent entre 1460 et 1480 environ.

(1) Arch. dpt de Vaucluse, GG 592, fl 17 V° et 61 V° , fonds notarial de BEAULIEU, brèves de J.GIRARD, fl 239-41, communication du Dr PANSIER. Ajoutons que c'est l'époque où Charles VII, dont les relations avec son fils le Dauphin Louis, sont au plus mal, a décidé une expédition punitive pour reprendre le Dauphiné.... ce qui explique la présence du Roi à Lyon.

(2) Cahiers de pratiques médico-chirurgicales, 3ème année, n° 8.

(3) BOREL-HAUTERIVE

(4) Louis XI, fils de Charles VII est donc neveu du Roi René. BOUCICAUT est sans doute un descendant du célèbre Jean MAINGRE DE BOUCICAUT qui fit le siège du palais des papes en 1399

(5) Le nom de Guillaume ROBIN, « maître d'oeuvre » est également mis en avant. Il est bien possible que ce « maître et artiste » soit un proche parent de Pierre : le dictionnaire historique de Maine et Loire (Celestin PORT, 1878) mentionne ce Guillaume comme maître des oeuvres du Roi de Sicile et auteur en 1451 des autels de St Maurice. Il est dit décédé en 1463 et ne serait donc pas le frère de Pierre que nous avons mentionné plus haut. A la

même époque un André ROBIN était un « maître vitrier » qui travailla également à la cathédrale St Maurice et à la chapelle du château d'Angers.

Il est intéressant de remarquer que le lien que nous croyons exister entre Jean CADARD et Pierre ROBIN se retrouve encore ici : Jean CADARD était propriétaire d'un grand nombre de maisons dans le quartier de la Grande Fusterie et, en 1412, il fait inventorier une maison quittée par Jean BRUNI, chirurgien du Roi de France, dans la « carreria Trium Pilarium » (1)

Nomination officielle de médecin et conseiller du Roi René

Il n'existe pas de point de départ précis de la présence de Pierre ROBIN auprès du Roi René : il en était parfois le médecin et conseiller depuis au moins 1454, mais bien qu'ils aient été fort proches, les fonctions de Pierre ROBIN auprès du Légat d'abord, puis de la Commune d'Avignon, restèrent longtemps dominantes.

Nous avons vu plus haut l'importance de l'année 1461 pour la France. Ce fut aussi, semble-t-il, le temps d'un tournant important dans la vie de Pierre ROBIN. Le 14 décembre 1461 en effet, il est officiellement nommé « médecin du Roi René » (2), encore faut-il souligner qu'il ne s'agit là, initialement, que d'une fonction d'assistance auprès du manseau Jean ESQUENARDI, médecin principal.

Pierre ROBIN qui fut un proche de Charles VII, ne saurait être un familier de Louis XI qui aura parfois des rapports délicats avec le Roi René. Celui-ci est alors « empêtré » dans la guerre napolitaine et son fils Jean de Calabre essuie une sévère défaite à Troïa en août 1462. Louis XI n'apporte qu'un soutien moral et distant à cette occasion et tente même, de manière un peu sournoise de prendre Metz aux Anjou en 1464.

En 1463-64 Pierre ROBIN fut présent à Bar le Duc et Saint-Mihiel (3), probablement envoyé en mission par le Roi René auprès de sa fille Marguerite d'Anjou, épouse du Roi d'Angleterre Henri VI, à cette époque provisoirement détrôné par des querelles intestines entre maisons royales anglaises. Pierre ROBIN prodigua sans doute des soins attentifs à Marguerite, une femme indomptable, puisqu'elle repartit en guerre avec son peu glorieux époux et ne mourut qu'une vingtaine d'années plus tard.

La mort de Pierre de FOIX en 1464 doit contribuer à libérer Pierre ROBIN dont les fonctions auprès du Roi René prennent une importance grandissante. Il n'en reste pas moins très avignonnais et il semble alors assurer un lien précieux entre cette ville, où il est toujours très apprécié, et le Roi René. Pendant cette décennie des années soixante, le Roi René n'est pas encore définitivement fixé en Provence mais il y séjourne souvent. Maître Pierre ROBIN n'est alors mentionné que dans des actes sans grande importance où il est le plus souvent « témoin ». Une exception toutefois, il est témoin du Roi René à son premier testament fait à Marseille le 22 juillet 1467. On le trouve aussi en 1468 sur les livres de paye du Roi où il émarge pour 250 florins annuels.

(1) Notaire, fonds PONS, réf. 1376, fl 119 et « Annales d'Avignon et du Comtat » 1930-33

(2) Ce document des archives paroissiales de Barbentane rappelle également l'origine poitevine de Pierre ROBIN

(3) Archives de la Meuse, B 1057, « Journal de la société d'archéologie et du comité du musée lorrain » 1855, IV, p.114.

Les mariages de Pierre ROBIN.

Un document datant de 1604, relatif aux preuves de son arrière petit fils, Paul-Antoine de ROBIN, mentionne que Pierre ROBIN aurait épousé :

Marie d'ABISSE

d'une famille noble de la région de Châteaurenard et Tarascon

Cet éventuel premier mariage, bien qu'évoqué aussi par PITHON-CURT, sans doute sur la même source, ne doit pas être considéré comme une certitude et semble, en tout état de cause, n'avoir laissé aucune postérité. TISSERON, dont le texte (Annales historiques) contient des erreurs, situe ce mariage en 1488, ce qui, en tout état de cause, en est une.

Avant 1467 si l'on en croit une procuration faite à sa nouvelle épouse (Ms 619, bibl. d'Arles) en 1470, 1474 ou 1477 selon d'autres sources, Pierre ROBIN épouse :

Fransone MILHOTI (parfois AMILHOTI, ou MILHETE),

La famille MILHOTI fait partie de la bourgeoisie avignonnaise et nous avons vu plus haut que Pierre ROBIN connaissait de longue date Antoine AMILHOTI, son futur beau père, conseiller de la ville d'Avignon et Dr ès Lois. Fransone restera veuve en Avignon, elle est dite « relicta » en 1492, Pierre étant mort avant 1486. Elle est morte avant 1497.

On doit considérer que tous les enfants sont de Fransone MILHOTI :

- * **Etienne**, l'aîné, dit « *fils de Fransone* » à son mariage. Nous en parlerons plus loin.
- * **Pierre**, Docteur en droit canon, archiprêtre de Fixa (la Flèche?) en Anjou, Abbé de St Felix en l'église de Valence. Chanoine de l'église métropole d'Aix Teste le 30/07/1501, souhaite être enseveli dans l'église des Jacobins d'Avignon et dans la chapelle Ste Anne où est la sépulture de ses ancêtres ; Il fait un legs pour l'autre chapelle de ses ancêtres à Graveson.
- * **Tristan** reçut du Roi René l'Office de la Monnaie de Provence (1) en 1474 en remplacement d'un nommé Jean BOUTERIC, défunt. Comme il ressort d'un acte du 7 août 1479, Tristan, « *fils de Pierre* » est aussi « *grenetier de Berre* », c'est à dire muni de la charge redoutable de gérer les salines et les revenus fiscaux considérables qu'elles généraient. Tristan, dont l'existence ne fait guère de doute, n'est pas cité dans le testament de son père en 1483, sans doute parcequ'il est alors décédé et sans postérité. Il n'est pas impossible qu'il soit « tige » des ROBIN du Languedoc, mais, comme la plupart des auteurs, nous considérons comme plus vraisemblable qu'il s'agisse de son neveu Claude de ROBIN, fils d'Etienne I, auquel il aurait peut être transmis ses charges. Nous consacrerons plus loin, au chapitre « Etienne I », un bref descriptif de cette branche, sans descendants connus. Certains rattachent également à Tristan les ROBIN de la TREMBLAYE (Anjou), mais cela nous paraît fort douteux (2).
- * **Jean** : on le sait Notaire à Graveson en 1484 et 1491, son testament est de 1490 et l'on ignore s'il est le « Jean ROBIN » envoyé en mission à Rome par la ville d'Avignon en 1487. Certaines sources en font un fils de Marie d'ABISSE, ce qui n'est pas compatible avec le fait qu'Etienne est l'aîné (héritier universel). Jean, qui n'est pas encore mort en 1483 n'est pas cité au testament de son père .

(1) Arch. Dpt. de Vaucluse , fonds Ne MARTIN, brèves de P. de PETRA ; voir aussi Ne E.PICARELLI (1479 et 1516), LECOY de la MARCHE et Arch.Dpt des B. du Rh. B274, fl 159.

(2) C.PORT, Dict. historique, géographique et biographique du Maine et Loire, 1878)

- * **Agnete**, citée comme l'aînée des trois filles au testament de son père.
mariée à Barthelemy PAUL (d'Avignon ?), veuve en 1501,
Sa fille Fransone recoit un legs de 100 florins en 1501 de son oncle l'archiprêtre.
- * **Geneviève** qui épousa Jean COTTIER, d'où une fille Geneviève vivante 1483 car citée au testament de Pierre ROBIN qui en est le parrain
- * **Delphine** épouse de Jean (ou Jacques ?) de ROSSETA, seigneur de Velaux.
Après la mort de son père, Delphine, en 1497, aura un litige avec son frère aîné Etienne pour récupérer sa dot de 1200 florins. Un procès, et finalement une transaction, permettront à Delphine de reprendre 600 florins (arch. communales de Barbentane). Elle était veuve en 1509, date à laquelle elle afferme le château de Velaux.

Les grandes années de « famosissimus » Pierre ROBIN

En 1471 le Roi René, bien déçu par les déboires connus en pays de Naples, s'installe définitivement en Provence et, suivant ses humeurs, se déplace avec sa cour fastueuse de son Palais et verger d'Aix à ses demeures de Marseille et Avignon, où à son château de Tarascon, où encore vers ses bastides de Peyrolle et Gardanne

Pierre ROBIN est alors, et plus que jamais, dans des fonctions de premier rang, médecin principal et conseiller du Roi vers 1471, puisque la lettre patente d'anoblissement de Pierre ROBIN, nous la verrons plus loin, évoque en 1479 « huit années d'éminents services ».

La présence de Pierre ROBIN parmi les témoins du premier testament du Roi à Marseille le 22 juillet 1474 montre bien son importance ; c'est le moment où René de Provence, sans doute influencé par Louis XI, choisit pour héritier son neveu Charles du Maine.

Jean ESQUENARDI qui avait été longtemps médecin principal du Roi, puis médecin particulier de Jeanne de LAVAL, seconde épouse du Roi René, est nommé évêque de Sisteron en 1477. C'est donc sans attendre cette élévation épiscopale que Pierre ROBIN, vers 1471, se vit confirmer la fonction de confiance que l'on sait.

1476 fut une année troublée : Louis XI, excédé par la longue résistance opposée par le Pape à la nomination comme légat de Charles de BOURBON et outré par la désignation à cette place de Julien de la ROVERE, fit occuper Avignon en avril 1476. Il fallut lors d'une négociation à Lyon toute l'habileté diplomatique du neveu du Pape pour se faire accepter.

C'est au beau milieu de cette période troublée que le Roi René s'offrit une belle résidence en plein coeur d'Avignon, par deux actes successifs du 10 avril et du 17 août 1476. Jean de VAUX, chambellan du Roi et « *Petro ROBINI, magistro in medicina* » négocièrent pour 1200 écus l'achat de cette ancienne livrée cardinalice appartenant aux chartreux de Villeneuve et alors en mauvais état (1). Le Roi René la fit agrandir par l'achat de trois maisons voisines, fit procéder à de magnifiques travaux d'embellissement et y séjourna à plusieurs reprises. Après sa mort, elle fut rachetée par Pierre de BELVAL (dit parfois BEAUVEAU).

(1) La « maison du roi René » appartenait à l'origine au cardinal de BROGNY, évêque de Viviers et elle reste de nos jours nommée « livrée de Viviers » ; voir à ce sujet J.GIRARD, « évocation du vieil Avignon », Académie de Vaucluse 1918 et PANSIER, « les livrées cardinalices ».

C'est sans doute dans la discrétion que Pierre ROBIN agit auprès du Roi, c'est le sort naturel d'un « conseiller », mais il est clair que Pierre ROBIN intervient dans tous les domaines, bien au delà de sa science médicale : en 1478, par exemple, le Roi en fait son député à une importante assemblée tenue à Tarascon au cours de laquelle furent fixées les valeurs des monnaies de Provence et d'Avignon. Mais Pierre ROBIN, dit « Monseigneur de Graveson », s'occupe aussi des menus achats du Roi : le 27 mars 1479, il règle l'acquisition auprès d'un « *astrologien* » de Carpentras, Maître GUILLEM, de petits cadrans carrés où sont les « *sept climats* ».

En 1480, témoignage de reconnaissance, la ville d'Avignon honore Pierre ROBIN du titre de Doyen de la faculté de médecine bien qu'il ait pris quelques distances avec l'enseignement.

Pierre ROBIN, « seigneur de Graveson ».

Le 2 juin 1474, en récompense de ses précieux services et en présence de Jean COSSA, Comte de Troie et Grand Sénéchal de Provence, il se voit offrir par le Roi René les fiefs de St Marc, Vauvenargues et Collongue dans la région d'Aix. Vers la même époque, mais dans des conditions mal définies, il obtient de surcroît le fief de Venelle.

Enfin le 10 mars 1477 (1) par un acte passé à Aix, dans le Palais royal en présence de Guillaume de LAZURES, conseiller du Roi et Maître Rational, il échange tous ces biens avec Pierre CABANNES, seigneur de Graveson, contre la coseigneurie de Graveson. Graveson ne fut donc pas un don direct du Roi René, comme le prétend NOSTRADAMUS, mais fut obtenu par échange.

Sans doute est il ici intéressant de revenir sur l'histoire de la seigneurie de Graveson avant qu'elle ne passe aux ROBIN pour près de deux siècles (2)

Vers le milieu du XV ème s. le château de Graveson, entre autres, appartenait à Louis de BELVAL, sénéchal de Provence. Progressivement, le Roi René fit main basse sur la plupart de ces fiefs et finit par les rendre à Pierre de BELVAL héritier de son père, à l'exception de Graveson que le Roi conserva puis troqua avec l'archevêque d'Aix contre le château de Peyrolles qui devint une des résidences royales. L'Archevêque à son tour l'échangea avec Pierre CABANNES contre quelques biens vers Puyricard. Enfin Pierre de CABANNES fit avec Pierre ROBIN l'échange que l'on sait.

Pour être tout à fait sûr de ses droits Pierre ROBIN avait obtenu du seigneur de BELVAL confirmation de sa pleine propriété. Après la mort du Roi René, Pierre de BELVAL revint sur sa position, entra en procès avec Pierre ROBIN et mit en avant qu'il n'avait cédé sa seigneurie que sur la pression du Roi. De toute évidence l'affaire tourna en faveur de Pierre ROBIN et en janvier 1482 Pierre ROBIN rend hommage au Roi de France. .

(1) Acte déposé chez le notaire Bertrand BORRILI à Aix.

(2) Archives privées de J.PETIT : notes communiquées au Curé LINSOLAS par M. ROBIN de BARBENTANE en 1958 à partir d'un mémoire de l'époque (19p) sur cette affaire.

La noblesse de Pierre ROBIN

L'acte d'anoblissement de Pierre ROBIN par le Roi fait à Tarascon en date du 26 février 1479 est un document capital et riche en information. Il constitue une confirmation de noblesse et se veut surtout être un acte de grande reconnaissance « ... à cet homme égrege et magnifique, docteur ès arts et médecine..... notre médecin et conseiller chéri... recommandable... par la réputation qu'il eut de tous temps des Rois et des Grands, réputation acquise par son habileté, sa science, sa doctrine, ses bonnes moeurs et par... les plus dignes vertus que l'on puisse imaginer... »

Le Roi rappelle, qu'il ne s'agit que d'une confirmation « *qui donne une nouvelle force...* », il ajoute que Pierre ROBIN fut un médecin apprécié de Charles VII et de Pierre de FOIX, qu'il « *s'est montré avec la promptitude de son coeur... dévoué à notre personne depuis il y a huit ans déjà... s'exposant jour et nuit aux travaux les plus rudes...* »

Il y a là une précieuse information puisqu'elle nous permet de situer à environ 1471 l'accès de Pierre ROBIN aux plus hautes fonctions auprès du Roi René.

Avant de reprendre son éloge, le Roi nous rapporte que son médecin est issu « *de la douce université de Montpellier...* » et que l'usage y était d'admettre à la noblesse avant même de decerner le diplôme universitaire de la science médicale. La noblesse de Pierre, souligne le Roi, ne fait aucun doute, mais il tient à y ajouter celle qu'il lui confère :

« *... comme un excès de précaution..... nous confirmons les armes qui furent données et concédées à Pierre lorsqu'il reçut le grade de Docteur.... et qui sont **d'or avec trois petites merlettes de sable sur le champ** et auxquelles nous avons ajouté pour plus grande décoration **deux fasces de gueule et un timbre de gueule**.... .. comme signe de notre confirmation et adjonction de noblesse , nous avons fait peindre à la marge des présentes les armes désignées.... » (1)*

Le Roi précise également que sont conférés à Pierre ROBIN les droits de chevalerie et les anciens droits seigneuriaux de haute, moyenne et basse justice.

Ce document, même s'il la confirme, laisse malheureusement sans explication l'origine de la noblesse antérieure de la famille poitevine de Pierre ROBIN. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur ce sujet évoqué avec les origines de Pierre « *écuyer, fils d'un seigneur de la Thibaudière au diocèse de Poitiers* ». On peut légitimement penser que cette filiation très probable aura pu s'effacer pour un septième fils de famille d'une modeste noblesse, de surcroît parti au loin et ayant acquis par ses études de médecine sa propre noblesse.

Peu après la mort du Roi René, survenue en 1480, Pierre ROBIN fait hommage le 9 janvier 1482, à Louis XI pour sa seigneurie de Graveson.

(1) En héraldique, parmi les oiseaux représentés, on note les « cannettes » sans pattes apparentes et les « merlettes » (pattes visibles) ; on s'interroge sur la nature du « timbre » (décoration au dessus de l'écu, normalement il s'agit d'un casque qui n'est visible nulle part sur les armes anciennes des ROBIN. On ignore également à quelle date précise (en tous cas antérieure à la 2ème édition de LA CHENAYE DESBOIS de 1770-86), ont été ajoutés les deux sauvages qui figurent en support dans les armes récentes avec le cimier, la clef d'or et la devise italienne « *piu forte nell' aversita* » ; peut être cet ajout vient-il de l'origine italienne supposée des « ROBINI » ? ou des campagnes napolitaines de Pierre ROBIN ?

Pierre ROBIN au temps de l'union de la Provence et de la France

Dans les dernières années du Roi René, Pierre ROBIN, dont les émoluments sont de 50 florins mensuels, se déplace beaucoup en Provence : on le voit à Tarascon, à Avignon, à Aix, à Perignane où un appartement lui est réservé.

Le 10 juillet 1480 le Roi René meurt, et selon ses dispositions testamentaires, Charles du Maine devient Charles III et Comte de Provence ; le Roi de France, Louis XI lui apporte aussitôt son soutien et ne doit pas manquer de remarquer que Charles III n'a toujours pas d'enfants après sept ans de mariage. Il peut former quelques espérances de voir enfin la Provence unie à la France faute d'héritier !

Charles III, pour asseoir son autorité, entreprend une longue tournée en Provence et il apparaît que Pierre ROBIN, devenu son conseiller après tant d'années au service de René, est présent en maintes occasions. Mais le concurrent de Charles au titre de Comte de Provence, René de Lorraine, commence à fomenter des troubles et prend à son service deux mercenaires redoutables, TINTEVILLE et Manaud d'AGUERRE, qui réussissent à rallier à la cause du lorrain, tout l'Est de la Provence.

Les troupes de Louis XI déferlent par Avignon pour neutraliser les efforts du duc de Lorraine et les avignonnais qui se voudraient neutres mais sentent bien l'obligation de ménager le Roi de France et le Roi de Sicile, envoient à ces derniers maintes corbeilles de fruits frais et font des courriers non seulement à Charles III mais aussi, à son conseiller Pierre ROBIN, ce qui montre bien l'influence de ce dernier. Le comportement prudent des consuls d'Avignon n'a rien à voir avec celui de Julien de la ROVERE, protecteur évident de Manaud d'AGUERRE qui vient se réfugier à Avignon et provoque la fureur de Charles III ; ce dernier décide de faire main basse sur les biens de l'archevêque à Noves et Barbentane. L'imbroglio est complet et Pierre ROBIN, ainsi que Jean MATHERON, Maître rational, reste au centre des discrètes négociations qui se déroulent un peu partout, surtout lorsque la ville d'Avignon, à laquelle Pierre ROBIN est très attaché, est en cause.

Charles III, malade, fait à Marseille le 10 décembre 1481 un testament dans lequel il nomme Louis XI son héritier universel et provoque donc le rattachement de la Provence à la France. En cette circonstance, Pierre ROBIN, reçoit un don de 2.000 écus.

Le testament et la mort de Pierre ROBIN

En étant présent au testament de son nouveau maître, Charles III, Pierre ROBIN semble avoir fait son dernier acte officiel et il ne semble pas que ses services aient été sollicités au temps où Louis XI et Palamède de FORBIN installent le pouvoir royal français sur la Provence.

Le 23 juin 1483 Pierre ROBIN, malade en la chambre haute de son château de Graveson, fait son testament avec le Notaire FOUGERES. On y apprend qu'il possède des reliques des « dix mille martyrs », à savoir des os et des côtes, placés dans une chasse d'or et d'argent. Il veut que son héritier universel fasse construire en l'église « Notre Dame de Grâce » de Graveson, une chapelle auprès de la chaire, du côté de l'occident et sous un arc. Une chapellenie sera créée avec fondation pour dire des messes à perpétuité. Son fils Etienne exécutera fidèlement cette volonté et la chapelle des « Dix mille martyrs » sera désormais la chapelle familiale. Les remaniements considérables connus par l'église de Graveson ne permettent plus de la situer.

Sa très chère femme, Fransone MILHOTI, reçoit un tiers de l'usufruit des biens
Son fils Pierre, archiprêtre, reçoit un autre tiers ; A ses filles, Agnete, Geneviève et Delphine, il laisse, outre les dots acquises, une somme de dix florins. Ses frères Guillaume et Jean pourront reprendre tous les biens qu'il détient de leurs parents
Etienne enfin, son fils aîné, est nommé héritier universel.

On ne peut que s'interroger sur l'absence de Tristan et Jean, autres fils non mentionnés au testament, probablement décédés auparavant.

La date de la mort de Pierre ROBIN n'est pas connue avec précision : on peut seulement affirmer qu'il est décédé entre le 10 décembre 1483 et le 22 septembre 1484.

Ainsi s'achève le parcours terrestre de Pierre ROBIN, seigneur de Graveson, premier ROBIN dont l'existence est parfaitement établie et qui doit être considéré comme le fondateur d'une longue et belle descendance toujours subsistante de nos jours.

Généralions II et III

Etienne I et Etienne II de ROBIN

Seigneurs de Graveson

et

Coseigneurs de Barbentane

Etienne I (vers 1460 - 1524 ou 1525)
 acquéreur d'une part de seigneurie de Barbentane.

Nous sommes en 1485, l'union de la Provence à la France est un fait accompli qui trouvera sa consécration définitive l'année suivante. Pierre de ROBIN est mort depuis peu laissant en héritage à son fils aîné, non seulement un assez joli patrimoine et un titre de seigneur de Graveson, mais aussi un nom à perpétuer et surtout un renom à assumer.

Etienne va donc très vite fonder famille et le 5 octobre 1485 il épouse :

Marguerite de BISQUERIIS,
 dont le père, d'origine florentine, semble être alors coseigneur d'Aramon et de Valabrègue
 mais habite Caderousse.

Sa mère, une PAZZIS, appartient à une famille elle aussi d'origine transalpine (1).

Etienne, bachelier en droit, va devoir faire face rapidement à ses nouvelles responsabilités de « Chef de famille ». Il doit d'abord se faire reconnaître de ses vassaux et exercer ses droits de juridiction : les Consuls, le Notaire FOUGERES, les habitants et manants de Graveson font hommage à leur nouveau seigneur.

Il faut aussi régler quelques affaires de famille et faire en sorte que Fransone MILHOTI, sa mère, dispose de tout le confort auquel elle a droit. Elle restera donc, et en pleine propriété, dans la maison familiale de la Petite Fusterie en Avignon jusqu'à sa mort en 1505, Etienne conservant la maison du quartier des « Trois Pilats » et quelques autres biens avignonnais de moindre importance, notamment une maison avec jardin et verger au « Limas ». et une vigne au quartier St Lazare. Bien entendu Etienne sera souvent aussi en son château de Graveson aujourd'hui pratiquement disparu.

Etienne de ROBIN à Barbentane en 1487 : un acte fondateur !

Mais Etienne n'entend pas être que le fils de son père.

Sans doute veut il marquer son règne par un apport qui lui soit propre ? si tel fut le cas, Etienne de ROBIN, premier du prénom peut être comblé, puisque un demi millénaire plus tard, sa descendance est encore sur le lieu de cette acquisition, au coeur de Barbentane.

Il y avait à l'époque à Barbentane plusieurs coseigneurs qui se partageaient suivant des règles complexes des parts de droits que, de tous temps, l'évêque d'Avignon, seigneur majeur du lieu, tentait de réduire à son profit. L'histoire locale est remplie des chicanes qui opposèrent l'évêque à ces coseigneurs généralement unis pour défendre leurs biens.

Parmi cette noblesse locale, l'un des plus discrets était Jacques de CAUSSIDIÈRE, fils de Jean qui avait été donataire des biens de noble Jean et Catherine GUIATS, frère et soeur, eux mêmes enfants et héritiers de noble Douce RAYNOARDE dite « Geoffroye » et de son père Guillaume, probablement descendant d'un Thomas GUIATI, coseigneur en 1388 avec Guillaume et Pierre-Hugues de BARBENTANE et Guillaume CABASSOLE de REAL (2).

(1) Notaire GIRAUDI et MARTIN, fonds MARTIN, n°962, fl 125, AD Vaucluse. A noter que certains textes désignent sous le vocable erroné de « POSQUIERES » celle dont le vrai nom est bien « BISQUERIIS »

(2) dossiers n°10 et 14 aux archives paroissiales de Barbentane. Dans le dossier 14 on trouve la précision suivante : en décembre 1446 Jean de CAUSSIDIÈRE, père de Jacques, était coseigneur de Barbentane, était marié avec Bourgnette de BARBENTANE, petite fille de Guillaume de BARBENTANE, fille de Georges de BARBENTANE. Voir aussi arch. de famille, carton 1.

Du « noble homme » Jean de CAUSSIDIÈRE, père de Jacques, on sait seulement que, étant citoyen d'Avignon et coseigneur de Barbentane, le 21 août 1444 il achète une vigne en « Cadalause » (Cacalauze). (1)

Jacques de CAUSSIDIÈRE, âgé, vivant fort modestement, fit un contrat le 4 février 1487 avec Etienne de ROBIN, au terme duquel il transférait à ce dernier ses biens et sa part de coseigneurie sur Barbentane, ne s'en réservant que l'usufruit. Puis, le 2 mars 1487, chez le Notaire FOUGERES, il teste en désignant Etienne de ROBIN comme exécuteur testamentaire avec pour instructions de donner 100 florins à une fille bâtarde et 1000 florins à ses deux filles. En cas de décès de l'une ou l'autre, l'argent irait à Etienne de ROBIN et Pierre de CABASSOLE (archives de Blanzy).

A quelques temps de là, le 22 novembre 1488, la santé du vieil homme s'étant dégradée, il cédait l'usufruit des biens, ne demandant plus en échange qu'une pension de 100 florins et les fournitures (bois, vivres, huile et vin) nécessaires à sa subsistance et à celle de sa servante et de son domestique. Cet acte était signé dans la « *salle basse* » de la maison barbantanaise de Jacques de CAUSSIDIÈRES en présence du curé DRAPEYRON et du notaire Elzéar PICARELLI.(2) et cette maison constitue les fondements du château actuel à l'Est de l'église, entre celle-ci et les anciens remparts.

Ainsi fut conclu l'acte fondateur de la présence des ROBIN à Barbentane, et bien qu'il n'en existe pas de preuve absolue, il est quasi certain que la salle basse de la demeure du sieur CAUSSIDIÈRES est partie intégrante du château actuel.

Pour confirmer à Etienne de ROBIN, s'il en était besoin, ses titres sur Barbentane, le 13 mai 1511, au nom de Louis XII, Roi de France, le marquis de RETHEL, Gouverneur de Provence, lui écrivait de Lyon qu'il était bien seigneur en partie de Barbentane et qu'il y avait terres, château, fief et juridiction avec l'archevêque d'Avignon et en partition avec d'autres. En fait Etienne avait sollicité le Roi pour lever les ambiguïtés de l'indivision avec l'archevêque d'Avignon, auquel il ne souhaite pas faire un procès. La réponse royale allait bien dans un sens favorable, mais l'attribution de quote-parts précises ne se fera que quarante ans plus tard, au temps d'Etienne II de ROBIN, comme nous le verrons plus loin.

Vie quotidienne du Seigneur de Graveson

Il n'existe que peu d'actes relatifs à la vie courante d'Etienne : il gère son patrimoine, vend du bétail à des mandants de l'Isle de Venisse (l'île sur Sorgue), acquiert des vignes, achète aux AMIEL une grande terre à Bagalance (3), règle des cens à l'archevêché d'Avignon pour quelques maisons, au « pitancier » de Montmajour pour des terres rattachées à cette abbaye, aux chartreux de Bonpas pour la terre gravesonnaise de Vinelle, fait hommage, seul ou avec d'autres coseigneurs de Barbentane, notamment avec Pierre de CABASSOLE à ce même archevêque (1495), fait des dons en nature à des religieux, menace tel ou tel fermier qui ne lui a pas encore livré la charette de blé qui lui est dûe....

(1) archives privées de Blanzy qui mentionnent également l'existence à Barbentane. vers 1400-1410 de trois coseigneurs : Georges et Englesi de BARBENTANE (frères) et de Thomas GUISSATI (GUISAT ou QUISAT ?). Un certain Georges TEGONI, changeur, a aussi des droits sur Barbentane.

(2) Ce dernier acte se trouve dans les archives de la famille et c'est lui qui fait référence à l'acte initial de 1487 dit passé chez le Notaire FOUGERES de Graveson

(3) Cette terre de 25 saumées, avec bastide et « affar », achetée en 1511 pour 600 florins à Gillette AMIEL, fille de Guillaume (notaire E.PICARELLI), sera quelques mois plus tard encore agrandie (19 saumées) (notaire DEVILLE) et elle laissera son nom dans la famille ROBIN dont plusieurs descendants seront dits « sieurs ou seigneurs de Bagalance ».

On verra plus loin (chapître « Antoine et Paul-Antoine » que les relations avec la famille AMIEL ne manqueront pas de chaudes péripéties....)

Un procès exemplaire mérite d'être relevé car il est très caractéristique des rapports parfois entretenus par un seigneur et la communauté. Autant qu'il soit possible d'en juger valablement, car les textes sont confus et bien peu lisibles, les Consuls de Graveson et les habitants du lieu se plaignirent de leur seigneur qui affermais un peu trop souvent des terres locales à des « étrangers », suscitant ainsi bien des jalousies. Les démarches des consuls auprès de l'intransigeant Etienne de ROBIN ne firent qu'aviver son courroux et pendant des années un procès fleuve se développa, conduisant Etienne à faire fouiller les archives de l'abbaye de Montmajour sur plus de deux siècles pour établir son bon droit, c'est à dire en fait un droit absolu de faire tout à Graveson selon son bon plaisir.

Une transaction passée par Pierre de ROBIN en avril 1479 avait cependant reconnu au moins le droit de « franc alleu » aux habitants de Graveson. Paul et Paul-Antoine, les petits fils d'Etienne, auront encore cette affaire sur les bras un siècle plus tard....

Etienne de ROBIN et Barbentane.

En fait Etienne vit principalement en Avignon et ne vient à Graveson qu'en période de travaux pour superviser le bon rendement de ses terres. Il ne semble pas qu'il ait beaucoup séjourné à Barbentane. ce qui ne signifie pas qu'il se désintéresse de ce site dont il est coseigneur et qui obtient de l'archevêque Antoine de FLORES en 1520, le droit et l'honneur d'être appelé « *Ville* » !

Comme son père, Pierre de ROBIN, médecin du Roi René, mais aussi édile avignonnais, Etienne est très attiré par cette ville où il nourrit des ambitions « politiques ». Il y habite le plus souvent et c'est sans surprise que nous retrouvons parfois « Stephanus ROBINI » comme conseiller de la ville dans quelques actes ; en 1506 il est même porté à la fonction municipale suprême, celle de premier Consul, semble t-il en succession de Pierre de BISQUERIS, alors dit seigneur de Caderousse et probablement son beau père.

La mort d'Etienne.

Le 18 novembre 1524 Etienne précise en son testament qu'il souhaite être enseveli au couvent des frères prêcheurs de l'ordre de Saint Dominique en la chapelle Sainte Anne s'il décède en Avignon, ou dans la chapelle des « dix mille martyrs » de Graveson où repose ses parents s'il vient à mourir en ce lieu.

Il laisse à son épouse l'usufruit de ses biens d'Avignon et de Barbentane, notamment les droits de port sur la Durance. Il cite ses enfants encore vivants, ses filles Madeleine, Marguerite, Catherine, Isabelle, Genève, son dernier fils Manald, et enfin fait de ses fils Etienne et Joseph ses héritiers universels. L'existence, à coup sûr bien effacée, de ce Joseph est ainsi pour la première ... et la dernière fois mentionnée ! Etienne, deuxième du prénom, le fils aîné, sera de toute évidence le seul vrai héritier universel !

Les enfants d'Etienne

Plusieurs incertitudes planent sur cette descendance ; nous donnons ici ce que nous en connaissons suivant notamment le testament d'Etienne (1524, notaire DESMARETS Avignon), un relevé de la bibliothèque de musée ARBAUD et un relevé ancien (probablement fait par Etienne Claude vers 1820, archives familiales des ROBIN) et quelques documents divers dont PITHON-CURT et ARTEFEUIL ; on notera qu'une compilation faite « selon cabinet d'HOZIER » est entièrement erronée puisqu'elle affecte à Etienne I tous les enfants de Pierre, le médecin !

- * **Etienne II**, l'aîné, qui suit
- * **Claude**, Prévôt Général des Monnaies en Languedoc. Epouse à Montpellier en 1504, Guyonne de SAUVIGNAC. Tige des ROBIN du Languedoc auxquels nous consacrons l'annexe qui suit.
- * Jean (cité dans des actes de 1503 et 1531, suivant réf. Musée.ARBAUD) destin inconnu
- * Joseph, qui n'est cité que dans le testament de son père en 1524, destin inconnu
- * Manald, « ouvrier de St Agricole » à Avignon.

- * Catherine, moniale (St Laurent en Avignon), puis Abesse de St Sauveur de Marseille (1546)
- * Antoinette, épouse de Gabriel de BONADON de Mallemort (non citée au testament) elle est décédée en 1524 au plus tard
- * Madeleine, X 12/11/1505 Fr.de CAVAILLON, sgr de Rochegude, cosgr de Mondragon
- * Isabelle, citée dans le testament de son père, destin inconnu

- * **Marguerite**. certains auteurs en font une fille d'Etienne II de ROBIN ce qui ne nous semble pas le plus probable (confusion possible avec une Marguerite, religieuse). Elle fut peut-être épouse en premières noces, avant 1524, d'un Ch. DROQUI, dr en droit d'Avignon, cité dans le testament de Etienne I comme mari de Marguerite sa fille. Puis vers 1540, elle épouse **Pierre BON, dit de FRESNES, baron de Mévouillon**, aventurier, capitaine de galères, parfois homme de confiance de Francois Ier, capitaine de ND de la Garde (1540); il tombe dans une embuscade lors de l'attaque de Nice par 4 galères (1543), participe au massacre des Vaudois pour recruter de la « chiourme » (1545), puis est blessé lors d'une incroyable équipée maritime qui vit 25 galères de Méditerranée attaquer les Anglais en Manche et débarquer dans l'île de Wight (1545), Gouverneur de Marseille (1563) où il tente vainement d'imposer son fils Claude-Antoine ; il meurt de la peste à Marseille (1578). Personnage haut en couleur, très probablement proche parent de Jeanne BONNE de FRESNES, qui fut maîtresse de l'évêque Antoine LASCARIS de TENDE ; ces deux derniers vécurent notamment au château des archevêques à Barbentane ! Marguerite de ROBIN est citée dans les « courriers de GARGANELLO » comme femme de Pierre BON ; elle serait morte de la coqueluche bien avant son mari. Ils eurent deux enfants au moins : Claude-Antoine et Hélène qui épousera en première noce **Charles de GONDI**, personnage influent et général des galères. D'où descendance.
- * Marie, épouse à une date inconnue Albert des ABISSES, chevalier de Tarascon. Il possédait des biens à Châteaurenard.
- * Genebre, était veuve en 1524 de Joannis COTTIER semble se remarier le 3/01/1529 avec Melchior COMPANHOR, citoyen d'Aix et sgr de TOURNEFORT (?). Etienne lègue à Genebre ce qui lui venait de Jean ROBIN, frère de Pierre, le médecin du Roi René

Brève notice sur les ROBIN du Languedoc (éteints au XVIII ème s.)
Seigneurs de BEAULIEU et de MAGALAS

Claude de ROBIN, frère cadet d'Etienne I, hérita peut être des charges détenues par son oncle Tristan et se trouve à l'origine d'une branche dont César de NOSTRADAMUS, l'historien, disait « qu'elle ne tient pas pour petite gloire d'être issue du fameux docteur ».

I - **Claude de ROBIN** épousa par contrat (Notaire GINESTOUS) du 08/11/1504 Guyonne SALVINHAC, fille d'un Maître de la monnaie de Montpellier. Contrôleur général de la monnaie à Montpellier, puis Prévôt des monnaies en Languedoc, il teste en 1551 laissant un fils qui suit

II - **Etienne**, prend la suite de son père. Marié en en 1530 à Marguerite de NEVES, fille d'un seigneur du BOUTONNET dont il eut Antoine qui suit, Claude, lieutenant en 1558 et Albert, maître de la monnaie à Villeneuve les Avignon

III - **Antoine**, né en 1531, licencié ès Lois. Marié en 1549 à Delphine de la COSTE, fille d'un juge-mage. Il acquiert en 1568 la moitié des seigneuries de BEAULIEU et de RESTINCLIERES. Il fut pourvu en 1575 d'un office de Conseiller du Roi et d'avocat général à la chambre des comptes de Montpellier. Il résigne en faveur de son fils et meurt en 1595 après avoir été premier consul de la ville. Il fut père de Pierre et de Guillaume qui suivent.

IV a - **Pierre**, né en 1550, seigneur de BEAULIEU, Président et garde des sceaux en la chambre des comptes de Montpellier (1595) fut marié à Jeanne de MONTAGNE. Son château de Beaulieu fut pillé par les huguenots qui avaient tué trois de ses fils lors de l'attaque du château de Montlaur. Il meurt en 1607, laissant Thomas, sans postérité connue et Jacques, qui suit :

V a - **Jacques**, sgr de BEAULIEU, épousa en 1617 Charlotte de PORTALIS, d'où :

VI a - **Etienne**, seigneur de BEAULIEU, capitaine au régiment de CASTELLANE. Il épousa Françoise d'ARLES en 1638. D'où quatre garçons (Olivier, Hercule, Antoine et Thomas) dont au moins deux officiers, mais aucun ne semble avoir laissé de postérité et ce fut l'extinction de la branche des ROBIN de BEAULIEU.

IV b - **Guillaume**, né en 1554, Avocat général en la chambre des comptes de Montpellier après la démission de son père, mais mort avant lui en 1594. Marié à Françoise PINEL., veuf, remarié en 1593 à Jeanne de METHEREAU. Mort en 1594 à St Firmin, laissant Jean-Antoine qui suit.

V b - **Jean-Antoine**, né en 1591, conseiller en la cour des aides et des comptes de Montpellier. Marié en 1617 au château de la Roquette à Louise de ROQUEFEUIL . Mort en 1645. Il eut trois fils : Henri, Pierre-Hypolite et François.

VI b1 - **Henri**, né en 1618, Docteur en droit, Trésorier de France (1667), intendant des gabelles en Languedoc. Il meurt en 1698 et n'eut qu'une fille, Anne-Françoise, qui épousa Pierre-Hypolite de ROBIN, son cousin

VI b2 - **Pierre-Hypolite** né en 1625, **baron de MAGALAS**, épouse en 1657 Charlotte de TRINQUAIRE, d'où Pierre-Hypolite II qui suit, Jean et François, chevalier de Malte. Il acquiert la baronnie de MAGALAS et meurt en 1676.

VI b3 - **François**, né en 1622, Docteur en droit, avocat. Il épouse Marguerite de PLANTADE. mais resta sans postérité. En 1660 le Roi séjourna en son hotel particulier de Montpellier

VII - **Pierre-Hypolite II**. (1666-1708), il épousa donc sa cousine Anne-Françoise ; il avait un office de trésorier général de France à Montpellier. Ils eurent un fils qui suit :

VIII - **Etienne**, (1691-1759), Baron de MAGALAS, officier de cavalerie au régiment de la Reine, qui eut deux fils de Marie AUBRY, originaire de Reims .Ils se rendirent coupable

d'attaque sur un colporteur et furent rompus vifs en 1754 sur ordre du Présidial de Béziers.

Ainsi semble s'être éteintes les deux branches des ROBIN du Languedoc à savoir les BEAULIEU et les MAGALAS.

Documentation : Pithon-Curt, documentation de la bibliothèque du Musée Arbaud (Aix), documentation personnelle de J.PETIT (informations tenues de M. de RODEZ). Voir aussi DEVIC et VAISSETTE, Histoire du Languedoc.

Etienne II, (vers 1490 - 1568)
seigneur de Graveson et cosgr de Barbentane

Etienne II, fils aîné d'Etienne I est né à une date inconnue, probablement vers 1490.

Très peu de temps sépare la mort de son père et son mariage à Avignon ; en effet, Etienne I avait testé en 11/1524 et il est dit « feu » le 21/09/1525 lorsque Etienne II épouse :

Louise d'EYGUIERES (AQUERIIS)
domiciliée à Arles et Méjanès,
fille de Pierre, seigneur de VINS et de METAMIS
et de Louise de CAVAILLON-ROCHEGUDE, dame de la Roquette.

Louise est orpheline de père depuis quelques mois, mais ses nombreux frères sont venus lui apporter le témoignage de leur affection en étant tous présents à cette occasion : Pierre II, Gaucher, Antoine (qui sera chevalier de Malte à 14 ans en 1526), Francois et Barthelemy. Louis de CASTELLANE assistait à cette union (1).

De quelques devoirs du seigneur de Graveson.....

Etienne II paye des cens pour différents biens dont il est héritier : au procureur des Celestins d'Avignon pour la maison des « Trois pillars », au chapitre de St Agricole pour une maison en ville et des biens au terroir de Graveson (un pré au lieu dit Bagnolhet, une olivette et une bégude à Cadilhan), aux chartreux de Bompas sous forme de quelques saumées de blé, au monastère St Pierre de Montmajour pour une terre à Vinelle, au recteur d'une chapellenie fondée en l'église St Martin à St Rémy, au « caritadier » de l'hôpital de Graveson à qui il donne chaque année seize « cosses » de blé, etc...

Il est amusant de constater que certains de ces actes sont rédigés en provençal de l'époque et nous ne résistons pas ici au plaisir d'en citer un passage, parmi tant d'autres : « les rectors de l'espitau de Graveson confessent de aver agut et ressauput quatre cestiers de blats que fa tous les ans à l'espitau pagadou a nostro d'ano de mi-avoust per un terro situado ad campagno confrontant du levant la carriero publico..... » et comme le caritadier qui fait quitte Etienne de ROBIN « ne sau escrire a faict sa marquo de nostro mano proprio... » (suit un petit dessin qui est la « marque » de l'auteur)

Mais, bien sûr, si Etienne paye de nombreux cens, il touche aussi les revenus de l'exploitation d'un important patrimoine terrien. En 1548, un dénombrement de celui ci fait apparaître un ensemble d'environ 70 hectares sur Graveson (dont Bagalance). Il rend également très régulièrement à l'archevêque d'Avignon, ainsi que tous seigneurs, les hommages qui lui sont dûs.

(1) Notaire DESMARETS, Avignon fonds PONS, n° 1081 fl 257 ; voir aussi testament de Louise de CAVAILLON (Ne DAUGIERES, Arles, 23/4/1527)

....et des droits d'Etienne II, tout puissant seigneur de Graveson !

Mais si Etienne de ROBIN s'acquitte de ses devoirs, il veille jalousement à ses immenses droits et biens ! Nous en avons une assez bonne connaissance grâce à des dénombrements très précis notamment celui de 1548 (1). On peut les résumer ainsi :

* le château, la ville, ses murailles, tours et tourelles en toutes juridictions haute, moyenne et basse, le droit d'avoir des officiers, juges, baïles et tabellions, le droit de « ban », de régales, de posterles; le seigneur avait aussi « leyds » sur les langues de boeufs, queues de pourceaux et têtes de sangliers..... droits de bans sur les « bests » étrangères à miséricorde du seigneur, droit de mettre des cens à volonté, le droit de se faire un « peschier » (vivier)....&..... et bien d'autres....

* des terres auprès de la Croix , près du Moulin d'Aure, au clos Christol, au Noyer près le moulin fondu, en Bagalance, des près en Bagnolhet, des vignes en Bellaud, Realade, à l'Ambrusse, en Redonel et des terres en montagne. Le tout représentait environ 70 ha .

Etienne II et Barbentane : conflit avec l'archevêque !

Etienne II de ROBIN, comme son père, vit principalement à Avignon, parfois à Graveson dont il est le seigneur unique, rarement à Barbentane bien qu'il en soit l'un des coseigneurs. Mais les droits seigneuriaux à Barbentane sont d'une extrême complexité et l'archevêque d'Avignon, dont la suzeraineté et les droits majeurs ne sont pas contestés, profite de sa position prééminente pour chercher toutes sortes de chicanes à ses nobles vassaux. L'origine de la suzeraineté de l'évêque se perd quelque peu dans la nuit des temps : un évêque d'Avignon, Robert d'Uzès, dit au XIII ème s. qu'elle est postérieure à 1161 et un parchemin des archives de M. de PUGET apprend que Guillaume de BARBENTANE avait fait hommage à l'évêque Geoffroy qui gouvernait le diocèse de 1173 à 1177 (2). En 1540, par exemple, on relève que l'archevêque, propriétaire d'un château dit « vieux » accolé à la Tour, exerce seul l'administration et la justice moyenne et basse, par l'intermédiaire d'un capitaine, d'un juge, d'un baile et de greffiers, alors que Jean de CABASSOLE de REAL, Etienne de ROBIN et Joachim MATHERON ne tiennent chacun que « fief noble sans juridiction ».

Les coseigneurs s'estimant lésés décident d'en finir et entre en procès avec l'archevêque. comme nous le précise un dénombrement de biens en 1548 dans lequel Etienne dit avoir une partie de la juridiction en principe mais que l'archevêque l'usurpe ainsi qu'aux autres coseigneurs. Après de multiples péripéties, ils parviennent en 1551 à obtenir trois Arrêts qui condamnent Alexandre de FARNESE à reconnaître leurs droits communs à quatre parts sur dix et à restituer des revenus indûment perçus par cet archevêque (3). Fort de ce succès nos trois compères, accompagnés d'un conseiller se rendirent de concert à Aix pour se mettre en possession de droits qui ne leurs furent plus guère contestés

(1) Archives des B. du Rhône, B 3310, dénombrements de 1537, 1541 et 1548.

(2) Voir Histoire de Noves par M.MIELLY et document 1 bis des archives du château des PUGET. Rappelons que c'est à partir de 1474, avec Julien de la ROVERE, que l'évêché d'Avignon est transformé en archevêché.

(3) Arrêt du Parlement de Provence du 16/12/1551 et Arrêts de confirmation du Grand Conseil du Roi en date du 21/01/1556 et du 06/04/1556. Un Arrêt complémentaire du Conseil, en date du 08/01/1557 organisait les serments de fidélité et hommages que les coseigneurs, et les syndics, devaient néanmoins à l'archevêque, seigneur majeur de Barbentane. Voir à ce sujet les archives paroissiales de Barbentane, dossier n°1.

En ce temps là, Joachim de MATHERON habitait probablement la petite impasse de Barbentane où se trouve le puits qui porte son nom et les CABASSOLE demeuraient sur la place de l'église dans une maison ancienne dite alors de « Berte » (1) et qui n'est autre que la maison dite « des chevaliers » de nos jours ; mais ces derniers disposaient aussi « *d'une partie du fort de l'archevêque avec la posterle le tout joignant la grande Tour* »

Selon le terrier de 1556 (2) Etienne de ROBIN détient les biens suivants à Barbentane : des olivettes à Cadeneau vers le chemin de Bourbon (3), au clos de la Gallonarde, au clos de la Peyrière et à celui de la Tour, des prés et herbages à Bagalance aux confins de Graveson, des vignes aux Espidègles, des terres au Bousquet, en Brassière et vers le clos des Isles (quartier de la Durance et du Rhône) où il possède aussi un mas. Enfin Etienne II de ROBIN, selon ce même cadastre détient une immense terre de 105 saulmées (4) vers la Coste, c'est à dire dans la quartier où seront plus tard construits les six moulins à vent dont un seul subsiste de nos jours. Le dénombrement de 1548, cité plus haut, précisait qu'Etienne avait « *au fort du dit lieu une maison confrontant la tour du seigneur archevêque* » ; cela désigne la maison actuelle dont les confrants étaient avec l'enceinte du fort de l'archevêque (archives paroissiales, dossier 14).

On sait également qu'Etienne touchait régulièrement les lucratifs revenus du port sur la Durance, auxquels il avait droit en tant que coseigneur du lieu avec l'archevêque, Jean de REAL DE CABASSOLE et Joachim MATHERON.

Le remariage d'Etienne II

De sérieuses incertitudes pèsent sur quelques dates importantes : celle du décès de Louise d'AYGUIERES est supposée être 1541. La date de naissance des trois enfants qui lui sont attribués est également mal connue. Etienne se remarie, en 1543 dit on, avec

Marie de PERRUSIS,
de Jullien , seigneur de LAURIS, du PUGET et d'ORSAN, coseigneur de CAUMONT
ancien premier consul d'Avignon
et de Marie MANCELLI

deux autres fils naîtront de cette union, Paul-Antoine et Louis.

La famille de PERUSSIS, d'origine florentine, jouit en Avignon d'une très grande réputation et possède une considérable fortune.

En 1553, dix ans après son remariage, Etienne est obligé de s'impliquer dans un procès que son épouse intente à ses frères Francois, docteur en droit, seigneur de LAURIS, conseiller au Parlement de Provence (et son futur Président en 1558), et Richard, écuyer d'Avignon, futur premier consul de cette ville, qui périra pendant les guerres de religion. Ceux ci sont accusés d'avoir retenu une part importante de la dot, puisqu'elle prétend n'avoir eu que 1700 écus et non les 6800 qu'on lui devait.

(1) Cette maison, qui fut la demeure des premiers seigneurs de Barbentane, notamment Guillaume de BARBENTANE fut complétée au XVI ème par les arcades ; elle était initialement appelée d'un nom difficilement déchiffrable mais qui pourrait en effet être « Berte » du nom de l'épouse d'un ancien seigneur ; certains ont vu là l'origine du nom toujours subsistant de « Berterigues »

(2) Terrier détenu par la mairie de Barbentane, réf. CC3

(3) Commune qui prendra le nom de Boulbon au moment de la révolution...

(4) Soit environ 70 hectares

L'habileté des frères ne permettra à Etienne que de transiger à hauteur d'un versement de 700 écus supplémentaires pour solde de tout compte. La fortune laissée par le père, à savoir 80.000 écus d'or, aurait peut être permis d'obtenir un peu plus ? L'un des frères, François, qui, somme toute, s'en tirait assez bien, aura le geste de verser l'année suivante à Paul-Antoine, fils d'Etienne et de Marie, une pension annuelle de 60 écus que la ville de Tarascon lui devait (1)

de quelques problèmes privés, générateurs d'une branche bâtarde.....

Etienne II n'est pas un modèle de fidélité conjugale et il va laisser au moins deux enfants naturels dont la mère ne manquera pas de créer quelques difficultés que nous évoquerons dans les chapitres consacrés aux deux frères Antoine et Paul-Antoine, héritiers universels.

Guillaume, probablement né en 1560, est encore un enfant quant son père Etienne II teste en 1566 et demande qu'il soit élevé et nourri au château familial de Graveson. En 1593 il épouse Claude BRUNE avec la permission de son demi frère, Antoine, alors chef de famille (A.Dpt. 13 582E fl 14 du n°29) et il habite Graveson, où il est « ménager » (petit propriétaire terrien) et possède en ville un « petit cazal » (cadastre de 1582).

En 1625 il fait un deuxième testament en présence de son parent Louis de ROBIN, écuyer, il souhaite être inhumé en la chapelle des ROBIN à l'église de Graveson et meurt en 1628. De l'union de Guillaume et de son épouse vont naître au moins sept enfants dont Jean, Barthelemy et Guillaume II, vont perpétuer le nom dans une branche roturière :

* Jean, né en 1601 aura deux fils et la descendance se prolonge de manière connue notamment trois autres générations de « Jean »

* Barthelemy ((1602-60) acquiert et s'installe au mas de la chapelle St Antoine, quartier de la Vinette (Vinelle ?) à Graveson. Il aura deux fils : Francois , mort célibataire et enterré avec « ses écussons » en 1680 et un Jean (1654-1737) à la progéniture nombreuse dans laquelle on retrouve un capitaine mort en 1812 à la retraite de Russie et un Pierre (?) né à Draguignan marié en 1832. La plupart sont petits propriétaires ou jardiniers dans la région de Graveson et Châteaurenard

* Guillaume II, établi à Maillane et St Rémy. Une descendance existait encore au XIX ème

Etienne, l'homme public

Comme son père Etienne I et son grand père Pierre, Etienne II eut aussi quelques engagements municipaux en Avignon et c'est sans surprise que nous le voyons figurer comme Premier Consul en 1542, Viguier en 1550 et Conseiller de la Ville en 1561.

Nous savons qu'Etienne, lors des premières guerres de religion (1562-63), se fit remarquer par son ardeur dans les rangs du parti catholique (2).

La mort d'Etienne II

Le janvier 1566 Etienne II teste en la chambre basse de son château de Graveson. où il semble s'être retiré vers la fin de ses jours. Il souhaite être enseveli à Graveson en la chapelle de ses ancêtres et précise que son épouse Marie de PERUSSIS devra être nourrie et entretenus, selon ses désirs, soit à Avignon, soit à Graveson.

Il nomme héritiers universels à parts égales les deux fils aînés de chacune de ses deux épouses, à savoir Antoine et Paul-Antoine et meurt en 1568.

(1) Notaire BIJODY, arch. des B. du Rh. 300 E 65 fl 19 et 518. Notons aussi que Francois de PERUSSIS, baron de Lauris, sera président du parlement de Provence.

(2) JUSTIN, « Guerres du Comtat Venaissin » T I p.114

Les enfants d' Etienne II

En éliminant quelques erreurs évidentes et en combinant les informations du « cabinet d'HOZIER » (archives familiales ROBIN), celles de la bibliothèque du musée ARBAUD à Aix, celles données par PITHON-CURT et ARTEFEUIL, l'arbre généalogique familiale, sans doute dû à Etienne-Claude de ROBIN, celles enfin relevées dans le testament d'Etienne II (1566) lui même, on peut proposer la descendance suivante :

du premier lit :

- * **Antoine**, qui suivra, né vers 1535 ou 40, sûrement pas 1545 comme on le voit parfois.
- * Louise, née en 1538, qui épousera un Sr de BIERE (d'ABISSE, selon d'autres ?)
- * Marguerite, née vers 1540, religieuse à Nîmes au monastère Ste Claire. Elle est parrainée par un Abbé de Villeneuve les Avignon et par Jeanne de TENDE, fille de l'évêque de Riez, Antoine LASCARIS de TENDE et future épouse de Paul d'ALBERT de MONDRAGON.
Cette Marguerite n'est donc pas l'épouse de Pierre BON comme le dit par erreur PITHON-CURT. La « Marguerite de ROBIN » épousé par Pierre BON est presque certainement, comme nous l'avons vu, une fille de Etienne I de ROBIN.

du second lit :

- * **Paul-Antoine** qui suivra
- * Louis, page de Mgr de SAVOIE en 1566, mort jeune
- * Marie, mariée à Francois du PRé, puis à Sr Pompone de FORTIA, Dr en droit d'Avignon. d'où un Georges, vivant en 1590.
- * Jacqueline, née en 1547 ? épouse d'un certain FABRI, probablement d'Avignon, dont elle est veuve en 1517. Son héritage, en 1627, fit l'objet d'une longue procédure (voir Arch. Dépt. Vaucluse 1 J 35) ; elle avait une maison paroisse St Pierre, rue de la Pignotte en 1620, (Arch. dept. Vaucluse G 137)

Enfants naturels reconnus :

- * Claude qui épousera Pierre BRUYERE, destin inconnu.
- * Isabeau, fille de Sperite AMIEL, épouse Me Gilles JACQUEMARD, chirurgien de Graveson, le 27/05/1586, morte en 1604, ensevelie à Graveson. Antoine de ROBIN, son demi frère, l'avait mise sur son testament de 1603 pour un petit legs.
- * Guillaume dont la descendance locale est suivie jusqu'au XIX ème s.(voir plus haut)
- * En plus de Sperite AMIEL, une certaine Louison MERCURIN semble bien aussi n'avoir point résisté aux assauts de haut et puissant seigneur Etienne. Peut être est elle mère de Guillaume ? La famille MERCURIN est très connue, surtout par les Notaires qui ont exercé dans la région

Le château des ROBIN à Graveson

Il a été rapidement évoqué aux chapitres consacrés à Pierre ROBIN et à Paul-Antoine et se trouve englobé dans le « castrum » de Graveson qui protégeait le village d'origine.

Pierre ROBIN en fit l'acquisition en 1477 (Château-Vieux). Il y habita ainsi que ses fils et petits fils Etienne I et II. Les guerres de religion vont provoquer de sérieux dommages au village dont les maîtres ROBIN ont le plus souvent pris le parti de la Ligue. C'est sans doute bien imprudemment qu'en 1587-88, Paul-Antoine de ROBIN, fils d'Etienne II, fit de grande restauration et ajouta la partie dite « Château Neuf ». En effet, en 1591, les royalistes fidèles à HENRI IV assiègent le village et en font l'assaut après avoir ouvert une brèche dans le grand portail à coups de canons. Les murailles furent démantelées et le château endommagé. Il sera vendu à d'AMAT en 1660 par Antoine de ROBIN, petit fils de Paul-Antoine. Du château, définitivement ruiné par la révolution, il ne reste de nos jours, pour l'essentiel, qu'un pan de mur nord défiguré par les destructions et l'usure du temps